



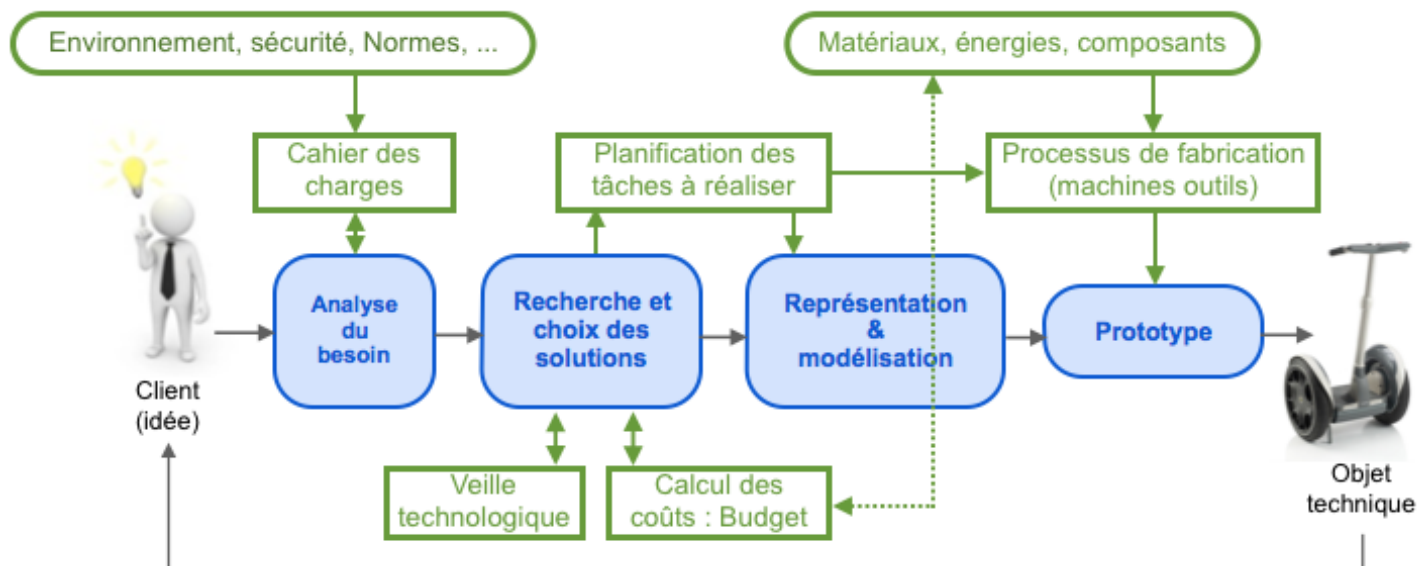
CT 1.4
DIC 1.4

Participer à l'organisation de projets, la définition des rôles, la planification (se projeter et anticiper) et aux revues de projet.

La démarche de projet



La **démarche de projet** est une succession d'étapes dépendant les unes des autres. Son but est de mener à bien la création ou l'amélioration d'un produit ou d'un service.

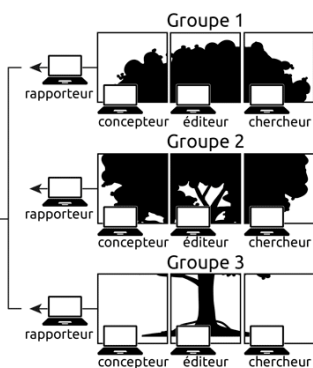


Un groupe de projet est organisé en exploitant les capacités de chacun de ses membres. Le travail peut être :

Coopératif : les tâches sont réparties selon les compétences de chacun

Chacun réalise une partie de la tâche en jouant l'un ou l'autre des rôles de :

- rapporteur,
- concepteur,
- éditeur,
- chercheur,
- etc.



Collaboratif : le travail s'effectue en groupe sans division des tâches

Chacun réalise la tâche à sa manière en jouant les rôles de :

- rapporteur,
- concepteur,
- éditeur,
- chercheur,
- etc.

